

Présidence : M Bernard Vaillant

Membres présents : MM Jean-Paul Chamoulaud, Laurent Fouché, Philippe Paulhac, Jean-Louis Puaud, Hervé Zago

Membre excusé : M Richard Corbiat,

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV n° 03 du 21/09/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information du Président

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Echanges arbitral avec le District Dordogne-Périgord

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Bilan des effectifs
- Bilan des observations candidats D3
- Evalbox

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : Le président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Validation du PV précédent :

Le PV n° 03 du Bureau de la C.D.A en date du 21/09/2021 est approuvé sans modification. ([Lien](#))

Informations du Président

Le Président informe les membres du Bureau qu'il est invité à participer à la prochaine réunion de la C.D.A 17, le mardi 26 octobre 2021 à Saintes.

A l'occasion de cette réunion, le thème sur les échanges « arbitres » avec la C.D.A 17 sera abordé.

La C.D.A sera représentée par Bernard Vaillant et Philippe Paulhac.

Civilités : Le Président et les membres de la C.D.A présentent :

. **Leurs vœux amicaux de rétablissement à :**

- **Richard Corbiat** (Membre de la C.D.A)
- **Brice Pla** (Membre de la C.D.A)

Leurs félicitations à :

- **Barbara Lafarge** pour sa réussite au test physique de la L.F.N.A

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Echanges arbitral avec le District Dordogne-Périgord

Dans le cadre des échanges « arbitral » avec la District de Football de la Dordogne-Périgord, les membres du Bureau valident la proposition du Pôle arbitrage de la Dordogne-Périgord ; à savoir la mise en place d'échanges « arbitral » sur des rencontres de 1ère division.

Ces échanges sont programmés le dimanche 07 novembre, samedi 11 décembre 2021 et dimanche 30 janvier 2022.

Un « appel à volontariat » sera adressé aux arbitres D1, D2, D3 et AD1 par le secrétaire de la C.D.A

Décision 01 : Les membres du Bureau valident cette décision

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

2° - Bilan des effectifs

A ce jour, la C.D.A recense 127 arbitres départementaux inscrits dans Foot 2000 réparti de la manière suivante :

	Arbitres	Désignables	Non Désignables
D1	10	10	0
D2	20	17	3
D3	17	13	4
D4	27	17	10
DS	15	7	8
AD1	6	6	0
AD2	6	5	1
JAD	22	18	4
SJAD	4	4	0
	127	97	30

Pour honorer l'ensemble des compétitions Séniors et Jeunes sur une journée, la C.D.A doit procéder à la désignation de 130 arbitres (moyenne). Sachant qu'actuellement 97 arbitres sont « désignables » et qu'il faut prendre en compte environ 15% d'indisponibilité, soit 15 arbitres. L'effectif des arbitres « désignables » est donc de 82.

Par définition, la C.D.A n'est pas en mesure d'honorer les désignations sur toutes les compétitions séniors et jeunes.

3° - Bilan des observations candidats D3

A ce jour, la C.D.A recense 18 candidats D3, les 1ères observations sont en cours d'homologation et les arbitres seront proposés prochainement au Comité de Direction du District pour validation.

4° - Evalbox

Jean-Paul Chamoulaud, responsable des questionnaires EVALBOX, informe les membres du Bureau que les questionnaires EVALBOX sont en cours d'élaboration et seront prochainement adressés aux arbitres, à raison d'un questionnaire par mois.

La correction des questionnaires EVALBOX est automatisée et les arbitres seront destinataires des corrections automatiques.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courrier :

- Certificat médical de M. Dominique Belair – Arrêt du 01 au 31 octobre 2021
Pris note
- Courriel de M. Julien Teillout du mardi 12 octobre 2021 – Demande d'intégration groupe Arbitre assistant spécifique - Avis favorable de la C.D.A – Un courrier sera adressé à l'intéressé par le secrétaire de la C.D.A

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 19/10/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV C.D.A n°03 du 21/09/2021	Validé	-	-
1	Echanges « Arbitral »	Validé	Bernard Vaillant	Immédiat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.

L'Animateur
Bernard Vaillant



Le Secrétaire
Laurent Fouché

